

## DAAC Limoges : Lire et faire lire – FOL 23

Ce dispositif s'adresse **aux élèves des cycles 2 et 3 des écoles de la Creuse**. Pour s'y inscrire, un projet EAC est à renseigner dans Adage avant le 30 septembre 2022.

Avant de s'inscrire, il est nécessaire de prendre contact avec la FOL23. En effet, même s'il n'y a pas de bénévoles actuellement disponibles sur la totalité du territoire creusois, il est possible pour la coordination Lire et Faire lire de la FOL23 de prendre contact avec des personnes de plus de 50 ans intéressées par ce temps de bénévolat intergénérationnel et signalées par les enseignants.



### LE PROJET

#### Description :

Créé en 1999, Lire et faire lire est un programme de développement du plaisir intergénérationnel de la lecture en direction des enfants fréquentant les écoles primaires et autres structures éducatives (centres de loisirs, crèches, bibliothèques...). A la demande d'enseignant ou d'animateur et en cohérence avec le projet d'établissement et les pratiques pédagogiques, des bénévoles de plus de 50 ans offrent une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler leur goût de la lecture et favoriser leur approche de la littérature. Des séances de lecture sont ainsi organisées en petit groupe, une ou plusieurs fois par semaine, durant toute l'année scolaire, dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations.

#### Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) [voir liste déroulante] :

Univers du livre, de la lecture et des écritures

#### Partenaires :

La FOL23 sous l'égide de la Ligue de l'Enseignement coordonne les interventions des bénévoles.

**Articulation avec un projet 2d degré : Non**

### LES PARTICIPANTS

**Professeur coordonnateur (nom et prénom)**

**Conseiller pédagogique référent (nom et prénom)**

**Classes, niveaux et effectifs prévisionnels**

**Intervenant** : un bénévole âgé de plus de 50 ans qui à cœur de partager son goût de la lecture et de tisser des liens avec les jeunes afin qu'ils se sentent en confiance pour écouter et discuter des lectures qui leur plaisent.

### LE CONTENU DU PROJET

#### Rencontrer :

Ces rencontres intergénérationnelles autour de la lecture permettent de découvrir des œuvres littéraires et de partager des émotions, des interrogations autour des lectures proposées par le bénévole en fonction des attentes du groupe d'enfants et le projet de l'enseignant. Le bénévole peut aussi, selon ses centres d'intérêts et le besoin du présent projet, proposer des éditions anciennes d'ouvrages de littérature jeunesse.



#### Pratiquer :

Le bénévole lit à voix haute des textes accessibles à des petits groupes d'enfants une fois par semaine, quinzaine ou mois, le temps de l'année scolaire.

Le lieu, les jours et les horaires d'intervention ainsi que la constitution du groupe d'enfants sont déterminés en commun accord avec l'enseignant.

Une séance de lecture varie de 15 à 40 minutes.

Le bénévole s'engage à ne faire état d'aucune opinion politique, religieuse, morale. Il n'exprimera de même, aucun jugement sur des valeurs différentes des siennes.

Un courrier de présentation du programme « Lire et Faire Lire » est adressé aux parents afin de les informer et le cas échéant, de les inciter à laisser lire leurs enfants un ouvrage emprunté à l'école ou à la bibliothèque, voire à partager cette lecture avec eux

#### Connaitre :

Afin de développer le goût partagé pour la lecture, le bénévole s'attache à présenter les raisons de ses choix de texte, pour donner envie de les écouter, pour expliciter ses goûts en tant que lecteur et les relier éventuellement à d'autres textes ou histoires connus des enfants.

Il pourra aussi donner quelques explications au niveau du vocabulaire, du lieu, des personnages... et rappeler le contexte du passage lu afin d'en faciliter la compréhension.

Le bénévole aura vérifié la durée des lectures à voix haute qu'il propose afin d'organiser sa séance.

Il réservera aussi un temps pour recueillir les réactions des enfants sur les lectures écoutées et envisager une continuité sur la prochaine séance.

#### Restitutions envisagées :

Séance après séance, le bénévole est invité à tenir un cahier mémoire sur les lectures lues et les observations recueillies des enfants afin de préparer la séance suivante.

Annuellement, la coordination départementale de « Lire et Faire Lire » organise une réunion dans le but de faire un bilan avec l'ensemble des bénévoles qui souhaitent partager leurs expériences.

**Etapas prévisionnelles :**

- En commun accord entre le bénévole et l'enseignant(e), une **période d'essai d'un mois** est généralement définie.
- **Une convention** est signée entre la coordination départementale et l'établissement scolaire avec l'accord de l'Inspecteur d'Académie.
- La coordination FOL23 et le lecteur bénévole communiquent au moins une fois par trimestre. Ils peuvent aussi convenir avec la structure accueillante d'étapes.

**BUDGET PREVISIONNEL****Ce qui est pris en charge par les partenaires :**

La FOL23 assure la formation des nouveaux bénévoles qui intégreront le dispositif « Lire et Faire Lire » en 2022/2023.

Le bénévole accepte de se déplacer à ses frais dans une zone géographique qui lui convient, en termes de distance, de fréquence et de temps de trajet.

**Ce qui reste à financer par l'établissement :**

Dans le cas où ni le bénévole, ni la BCD, ni la Bibliothèque de proximité, ni le Centre de littérature de jeunesse de la Creuse ne disposeraient des ouvrages ciblés, les achats des œuvres de littérature jeunesse nécessaires au présent projet restent à la charge de l'établissement scolaire.

Aucun élément budgétaire n'est à renseigner dans ADAGE pour s'inscrire au dispositif, sauf dans le cas d'une mise en œuvre spécifique et enrichie de l'action qui requerrait des moyens complémentaires.

**Pour en savoir plus :** <https://lireetfairelire.org> ; <https://fol-23.fr/jeunesse-et-engagement/lire-et-faire-lire> ;  
**Contact :** Manon MIXA, coordinatrice Lire et Faire Lire pour la Creuse (FOL23) : [lfl@fol-23.fr](mailto:lfl@fol-23.fr) ; 05 55 61 44 20.